

Le retour du 1er mai à Chicago (années 2000) : militants immigrés latino-américains et transplantation d'expériences de mobilisation sociale

Mathieu Bonzom, doctorant à l'université Paris-Est Créteil.

Novembre 2010.

Document de travail pour une présentation dans le séminaire « Sciences sociales et immigration » 2010-2011 (C. Hmed, A. Spire, C. Zalc). Dans la mesure où ce document est un état provisoire d'une partie de mes recherches, merci de ne pas le diffuser au-delà de ce cadre.

PLAN :

1 – Problématique générale

2 – Figures du salarié et des minorités aux États-Unis (XXe siècle) : représentations dominantes, historiographie, et mobilisations

3 – Terrain, trajectoires, et transplantation

Un terrain à géométrie variable : comité, courants, mouvement national de masse et mobilisations locales

Deux militants mexicains, et leur confrontation au contexte de Chicago

Des expériences migratoires qui confortent une conception des luttes sociales

Des salariés immigrés en situation paradoxale

Jouer sur le droit et organiser « tout le monde »

Activités militantes et relations avec les structures existantes à Chicago : développer une activité para-syndicale

La coopération et l'autonomie

Apprendre et enseigner

L'argent et les agences

Le syndicalisme et la communauté

4 – Une mobilisation à échelle restreinte et sa portée à plus grande échelle : Republic Windows & Doors

1 – Problématique générale

Nous avons entrepris d'entamer une enquête ethnographique sur les salariés immigrés et leurs mobilisations à Chicago au moment même où se déployait le mouvement de manifestations de masse du printemps 2006 contre le projet de loi HR4437, qui introduisait une nouvelle série de mesures fédérales réprimant l'immigration sans papiers. On comprendra aisément que ce mouvement ait constitué un point d'ancrage important à une telle enquête (nous pourrions revenir plus en détails sur les événements dans le cadre de la présentation orale). Nous proposons de voir dans ce mouvement un certain nombre de spécificités, provenant en grande partie, selon nous, de la composition largement latino-américaine du mouvement.

Le mouvement a été à la fois un mouvement immigré et un mouvement de travailleurs. Du point de vue de la composition sociale des cortèges, les effectifs appartenant à la fois aux deux catégories sont particulièrement importants. Du point de vue des revendications, les dispositions répressives combattues par le mouvement concernaient en grande partie le domaine du travail et de l'emploi des sans-papiers ; et ceux-ci se défendaient très souvent en revendiquant le fait d'être « des salariés et non des criminels ». Le choix de refaire du 1er mai une date qui compte aux États-Unis¹ (non seulement en 2006 mais les années suivantes), et les débats sur la question de la grève, sont d'autres aspects qui portent dans le cadre de la mobilisation pour les droits des immigrés, des éléments renvoyant au mouvement ouvrier.

Une des nombreuses questions soulevées par ce mouvement social d'une forme et d'une ampleur exceptionnelles et surprenantes, est celle des formes d'organisation existantes, pendant le mouvement et en général, parmi les immigrés latino-américains, qui constituaient la grande majorité des participants. Si cette forte présence est le reflet des effectifs de salariés immigrés récents, qui comptent de très nombreux sans-papiers latino-américains et mexicains en particulier, elle indique aussi une adhésion à un mode d'action et de revendication, ainsi qu'une certaine cohésion, qui ne s'expliquent pas aisément. Les principales catégories d'organisations sociales présentes dans le milieu des immigrés récents structurent assez peu la population elle-même, et ne visent pas à développer une action collective revendicative d'une telle ampleur, que ce soit dans le courant du

¹ Instituée par la Première Internationale comme une commémoration de luttes durement réprimées à Chicago, cette journée n'est pas demeurée une date-clé dans la vie du mouvement ouvrier et de la société, ce qui illustre certaines caractéristiques de l'un et l'autre en contraste avec la plupart des pays européens et latino-américains, notamment. On pourra revenir plus en détails sur la question du 1er mai aux États-Unis dans la discussion.

community organizing, dans les associations de régions d'origine (*hometown associations*), ou dans les structures qui se trouvent à l'interface avec les partis politiques et en particulier le parti démocrate (Rivera-Salgado, Bada, 2005 ; Vonderlack-Navarro, 2010 ; Villareal, Hernandez, 1991 ; Portes, 2006).

Pourtant, on ne peut se résoudre à considérer le mouvement comme un phénomène convulsif, « spontané », renvoyant simplement à la psychologie de la foule. C'est pourquoi nous avons choisi de l'étudier plus précisément, dans le cadre des études américaines, de l'histoire et de la sociologie des mouvements sociaux, et en produisant de nouvelles données dans le cadre d'une enquête de terrain. Nous avons saisi l'opportunité d'observer les réunions du *comité 10 de Marzo*, qui constituaient le cadre d'organisation central des manifestations à Chicago, pour recueillir des données sur les rapports entre un « milieu militant » relativement restreint, hétérogène mais structuré, et (durant le mouvement) largement rassemblé dans un même cadre, et la population immigrée latino-américaine en général.

Nous avons exploré l'hypothèse selon laquelle le recours à ce mode d'action qui s'était raréfié aux États-Unis (la manifestation de masse), a été possible parce que de nombreux immigrants latino-américains y ont déjà été confrontés dans leur pays d'origine, ont pu y participer ou simplement considérer que c'est un moyen d'action disponible, réaliste, ou légitime (on ne peut en dire autant du reste de la population américaine).

Ces recherches ont aussi permis de trouver la trace de courants politiques où les idées et les pratiques liées aux mouvements de masse et à un accent sur la dimension socio-économique sont clairement conscientes et théorisées. Les débats du *comité*, en 2006, étaient largement influencés par des prises de position qui recoupaient des alignements politiques et organisationnels (syndicats, partis) relevant du paysage socio-politique mexicain, ce qui encourageait à explorer la question de l'importance des expériences dans le pays d'origine. Les militants les plus en phase avec la forme des manifestations de 2006 comme avec les enjeux ouvriers, sont des communistes mexicains, qui ont milité dans le mouvement politique et syndical mexicain dans les années 70 et 80 avant d'émigrer aux États-Unis, sans papiers d'ailleurs (ils appartiennent désormais à une tendance plus large, organisée notamment en courant au sein du PRD). C'est principalement de ces militants que je vais parler ici.

Quand on examine leurs pratiques à Chicago dans les années 2000 et qu'on revient avec eux sur leurs parcours, on constate leur attachement aux pratiques apprises et mises en place au Mexique et

dans un courant bien précis, celui du syndicalisme indépendant². Il s'agit donc de syndicalistes indépendants mexicains, communistes et/ou militants dans la tendance associée au sein du PRD, et immigrés de première génération. La recherche d'une continuité après la migration passe tout de même par la collaboration avec des organisations rencontrées aux États-Unis, ce qui n'est pas sans poser des problèmes de part et d'autre. Cela paraît confirmer la pertinence de la problématique de la transplantation (qui implique à la fois continuité et de changement). Dans le cas de ces militants plus que ceux d'autres tendances, cela témoigne en particulier d'une volonté de rester des militants syndicaux proches des salariés. La migration ajoute une dimension et des tâches supplémentaires à articuler avec les tâches syndicales, selon eux, mais certainement pas l'abandon d'une certaine conception de la figure du salarié. Leurs activités incluent donc un certain nombre de campagnes syndicales et de luttes importantes localement, à l'intérieur de certaines équipes syndicales ou en collaboration avec elles (via de petites structures de type *worker center*). C'est dans ce type de cadre, comme dans celui du mouvement de 2006 lui-même, que les enseignements de cette étude peuvent dépasser les trajectoires individuelles, pour permettre une meilleure compréhension des formes d'action collective observables au sein de la population plus générale des immigrés latino-américains récents.

Avant de nous pencher sur les détails des trajectoires et des activités de ces militants, nous proposons de passer par une présentation succincte des enjeux les plus pertinents autour des représentations dominantes des salariés et des immigrés.

2 - Figures du salarié et des minorités aux États-Unis (XXe siècle) : représentations dominantes, historiographie, et mobilisations

En guise de cadrage historique et historiographique, nous allons tenter de présenter, de façon schématique, les grandes évolutions des figures symboliques sur lesquelles se cristallisent les représentations du travail et de l'immigration au XXe siècle. Il s'agit de proposer une rapide synthèse sur les figures qui dominent ou qui sont reléguées au second plan, voire effacées, ou défendues par des courants minoritaires, les variations de leur légitimité, de leurs combinaisons possibles, de leur portée sociale et politique, à la fois dans les représentations populaires et dans

² Dans le contexte du régime de parti unique de fait qui a existé pendant une large part du XXe siècle au Mexique, autour du PRI, une solide articulation unissait les principaux syndicats au parti, et constituait un des piliers d'une bureaucratie clientéliste. Le mouvement syndical « indépendant » tentait d'exister en dehors de ce cadre, et en lien avec le parti communiste, mais avec une certaine tolérance par l'État dont le parti, interdit, ne bénéficiait pas.

l'historiographie. Le schéma fera apparaître les articulations avec les grandes lignes de l'histoire des mobilisations sociales.

A partir notamment de certaines remarques présentées la semaine dernière, nous proposons de rappeler quelques points importants concernant la France, pour faire ressortir des différences qui contribuent pourtant à une configuration qui n'est pas sans points communs avec celle de la France, à commencer par le fait qu'elle est insatisfaisante. La figure du salarié est particulièrement forte et centrale au fil du XXe siècle. Ses usages dominants ont eu tendance à rendre invisible les immigrés salariés, alors même qu'ils arrivent en grand nombre pendant une grande partie du XXe siècle. Qui plus est, les usages montants de la figure de l'immigré dans les années 70 et surtout 80-90 ont maintenu cette difficulté à penser ensemble les deux figures (Pitti 2001, 2008 ; Green 1991, 2003, 2007).

La réduction de la portée de la figure du salarié (et a fortiori, de l'ouvrier d'une part, et du salarié mobilisé et organisé d'autre part) n'a pas empêché cette (ou ces) figure(s) de rester plus présente(s) en France que dans beaucoup d'autres pays. Et même si elle survient dans une période d'intérêt croissant pour l'immigration, elle n'a pas à elle seule favorisé la prise en compte des immigrés comme composantes du salariat français.

On peut donc voir les récentes grèves de sans-papiers, comme une tentative, entre autres choses, de revendiquer cette « double-appartenance » sociale, cette figure du travailleur immigré (Tourette et al., 2008), contre l'enfermement dans une figure de l'immigré (voire du sans-papiers) totalement extérieure au salariat et au monde du travail en général. La bataille contre l'effacement total a été remportée à court terme, mais la question n'est pas réglée. La figure du salarié conserve une grande importance, tout en subissant encore des déformations qui ne se limitent d'ailleurs pas à la dissociation vis-à-vis des immigrés, et qui l'affaiblissent.

Prenons maintenant les éléments correspondants aux États-Unis, dans le même ordre. La figure du salarié est marquée par la faiblesse remarquable de toute forme de socialisme, et le poids historique d'un courant principal du mouvement syndical qui concerne avant tout les travailleurs qualifiés regroupés par métiers, et qui s'intègre fortement aux institutions au fil du siècle. Elle est donc beaucoup moins centrale en général. L'historiographie ouvrière et industrielle dominante se focalise sur ce même syndicalisme institutionnel. Les conséquences intérieures de la guerre froide accentuent encore ces caractéristiques.

Cela ne signifie pas que la figure de l'immigré remplace le salarié au centre de l'attention sociale et/ou scientifique. Certes, les mythes fondateurs américains, les lieux de mémoire etc. leur donnent une plus large place, il ne s'agit pas de minimiser cette différence vis-à-vis de la France. Mais le contexte des années 20 aux années 60 est celui d'une immigration presque interrompue, ce qui donne un sens tout particulier à la perception des immigrants : on peut considérer que leur célébration est, pour une part, d'autant plus consensuelle et abstraite au fil du siècle, que l'immigration de masse relève d'un passé de plus en plus lointain (la période qui précède les lois des quotas est marquée par de vives controverses scientifiques à forte connotations politiques, entre « progressistes » et « nativistes » (Zunz, 1987 ; Higham, 2002 [1955]), l'école de Chicago s'en détache en partie mais seulement vers la fin de cette période).

Quelles que soient les différences avec la France, la situation ne débouche pas non plus sur une plus grande facilité à articuler les deux notions. Le développement d'une histoire de l'immigration est effectivement plus précoce qu'en France, et fait partie des conséquences de la montée de certaines luttes sociales. Il s'agit du mouvement des droits civiques, centré sur la figure raciale des Afro-américains, qui commence dès le milieu des années 50 ; puis de mouvements autour de figures ethniques et de genre, ainsi que de l'autre grande figure raciale, les « Native-Americans ». Dans le contexte international des années 60 et 70, on peut ajouter pour les États-Unis le mouvement des étudiants et des jeunes en général, et celui contre la guerre du Vietnam. Mais ce contexte voit le maintien dans une position essentiellement extérieure des syndicats dominants, et ne provoquent pas de renforcement ni de transformation de la figure du salarié, qui continue d'être perçue comme une catégorie relativement légitime mais dotée d'une portée politique limitée, et comme une catégorie renvoyant aux salariés blancs³. Le courant dominant du mouvement syndical est d'ailleurs opposé à l'immigration de masse, jusqu'au milieu des années 1990. Du point de vue historiographique, certains chercheurs œuvrent malgré tout à une articulation des deux figures (Gutman, 1976), mais sans parvenir à contester la légitimité dominante de l'historiographie nationale dite « du consensus ». Par la force des choses, l'histoire ne produit pas à l'époque de connaissances sur la toute nouvelle immigration de masse, qui reprend à partir de la suppression de la loi des quotas en 1965 ; et les autres sciences sociales, lorsqu'elles s'intéressent à l'ethnicité, ont parfois tendance à plaquer le schéma de minorités dont la présence sur le territoire est très ancienne,

3 David Roediger montre comment l'usage d'une notion de « blancheur » s'installe dès le début de l'industrialisation, au milieu du XIXe siècle, alors même que l'esclavage n'est pas aboli et que la classe ouvrière se forme majoritairement par l'immigration. Malgré ses altérations successives, elle persiste au fil des décennies à exclure les immigrants les plus récents, ainsi que les minorités raciales (Afro-américains, Indiens d'Amérique).

4 La sociologie produit des connaissances, sur la base de données statistiques pour une large part. Les premières synthèses paraissent dans les années 1990, comme celle d'Alejandro Portes et Rubén Rumbaut, *Immigrant America*, parue en 1990 et rééditée en 1996 et 2006.

sur des populations fraîchement arrivées aux États-Unis.

Les décennies qui suivent sont celles de la remise en cause mondiale de cette figure du salarié, particulièrement forte dans ce cas et a fortiori en comparaison avec la France. Elle s'accompagne d'une réaction de plus en plus large contre la légitimité des figures minoritaires⁵, à commencer par les figures raciales et de genre, mais qui touche aussi les figures ethniques. On ne peut donc pas dire que la figure de l'immigré connaît une force constante ou un renforcement continu aux États-Unis au cours du XXe siècle. Mais notamment parce que la figure du salarié y a presque été désamorcée politiquement, avant même d'être peu ou prou évacuée à partir des années 80, il semble que la figure de la minorité ethnique y conserve une légitimité plus importante (ou moins réduite), quels que soient les limites du « multiculturalisme » actuel⁶. Enfin, à l'écart entre ethnicité et « nouvelle » immigration et à la contestation montante des « excès » de la reconnaissance des minorités, s'ajoute un troisième problème : la force d'attraction de plus en plus exclusive exercée par la politique électorale et institutionnelle sur les catégories utilisées. Certains regroupements hasardeux favorisés par la « renaissance » ethnique, sont pérennisés notamment du fait de leur conversion en « *voting blocks* » réels ou supposés⁷. Il faut donc bien prendre la mesure des limites de la figure des minorités ethniques, quelle que soit la légitimité qui lui reste. Qui plus est, dans un pays où l'immigration économique de masse est une réalité parfaitement contemporaine, l'effacement de la figure du salarié n'est pas plus satisfaisant que celui de la figure de l'immigré, et rend plus difficile de s'intéresser à celle du salarié immigré.

Les principales entreprises scientifiques sur l'immigration, le monde du travail, et leurs intersections ne sont donc pas les plus légitimes ni les plus consensuelles, surtout en histoire - c'est peut-être moins vrai en sociologie de l'immigration mais c'est clairement le cas en sociologie du travail, et dans les limites des méthodes employées.

5 C'est dans ce cadre qu'il faut penser le déclin simultané de la manifestation de masse, étant donné que les mobilisations de masse des décennies qui ont précédé étaient essentiellement le fait de mouvements liés aux figures raciales, ethniques et de genre, et avaient déjà décliné, en somme, notamment dans le mouvement ouvrier.

6 Il s'agit bien de la légitimité des figures ethniques comme représentations des groupes sociaux, qui peut relever de visions positives de ces groupes et d'un soutien à leur émancipation, mais tout aussi bien de visions neutres ou négatives.

7 L'expression désigne des groupes dont le comportement électoral est supposé avoir une assez forte homogénéité. Leur existence est prise très au sérieux dans le monde politique, la presse et la recherche. Elle s'est imposée dans les représentations populaires. Elle est à la fois une cristallisation et un affaiblissement de la vision revendicative mais affaiblie des minorités, donnant également prise à la vision plus récente qui s'est construite contre la première. Indépendamment de la question de la pertinence de ces catégories dans le domaine strictement électoral, force est de constater que les catégories utilisées dans ce domaine ne sauraient s'appliquer automatiquement dans tous les autres. La catégorie « hispanique », d'usage fréquent, regroupe sans distinction des immigrés très récents et des populations présentes sur le territoire depuis un grand nombre de générations, des hispanophones à divers degrés et des non-hispanophones... associés à des régions et cultures d'origine aussi diverses que celles du Mexique ou d'Amérique centrale, de Cuba, ou encore de Porto Rico (État « libre associé aux États-Unis), sans même parler de la question indigène...

Tous ces éléments projettent une lumière nouvelle sur les enjeux de l'arrivée des militants mexicains immigrés de première génération dont nous parlons. Ils nous renvoient entre autres à un décalage entre la situation des États-Unis et celle de l'Amérique latine en général : ce ne sont pas seulement les difficultés économiques qui ressortent de la comparaison avec les États-Unis, mais aussi une série de phénomènes politiques qui sont liés à la revendication d'une figure du salarié, et de rapports de classe. Les mobilisations que nous étudions éclairent la mise en relation par les immigrés de ces aspects avec leur situation en tant qu'immigrés.

3 – Terrain, trajectoires, et transplantation

Un terrain à géométrie variable : comité, courants, mouvement national de masse et mobilisations locales

Évoquons rapidement le fonctionnement du cadre de réunion où nous avons constaté le rôle crucial des militants qui nous intéressent aujourd'hui. A la fois coalition d'organisations et comité de volontaires, ce cadre atypique a été le lieu principal, public et central, de discussion et de décision collective dans le mouvement. Les réunions ont rassemblé des individus sans appartenance organisationnelle et d'autres qui en avaient une et souvent plusieurs. La grille de lecture des différents courants politiques mexicains s'est avérée utile dans cette diversité. Ils coïncident en partie avec différents rapports aux organisations existant à Chicago, mais cela ne signifie pas que la référence au Mexique soit effacée (à ce stade tout du moins) : le constat est clair, la majorité des participants avaient un lien assez fort avec le Mexique pour s'y référer y compris dans leur intervention collective dans le contexte des États-Unis. Le courant du PRD mexicain auquel appartiennent entre autres les anciens militants du PCM et du syndicalisme indépendant, a une forte influence parmi les participants et sur le mode de fonctionnement du comité, ce qui est cohérent avec la forme globale du mouvement et nous a conduit à présenter ce cas plus en détails.

En 2008, la poursuite de notre enquête a été plus difficile pour ce qui concerne les autres courants, du fait des fortes tensions entre courants réapparues entre temps. La manifestation relativement réussie du 1er mai 2008, comme celle de 2007, confirmait que la situation présentait à la fois une continuité avec l'événement important du mouvement de 2006, et un niveau de mobilisation

beaucoup moins élevé, et plus ponctuel. Nous avons donc concentré notre attention sur des mobilisations qui ne sont pas aussi visibles que le mouvement de 2006, faute d'avoir atteint le même niveau de participation de masse, dans la période qui suit 2006 mais aussi dans une certaine mesure dans les années précédentes, et sous la forme de manifestations locales comme de grèves ou de campagnes structurantes. Pour aujourd'hui, nous allons nous focaliser sur les deux militants les plus emblématiques et les plus influents du courant que nous avons désigné, pour aborder plus en détails les questions de trajectoire et de transplantation.

Deux militants mexicains, et leur confrontation au contexte de Chicago

Nous commencerons par exposer une série d'éléments biographiques importants sur les deux hommes. Le point de départ de leurs trajectoires est quasiment le même : jeunes scolarisés dans le « district fédéral » du Mexique au début des années 70, ils participent au mouvement étudiant, et sont témoins de sa répression, ce qui les conduit à un engagement plus radical. Tous deux deviennent communistes, et continuent d'animer le mouvement étudiant jusqu'à être expulsés de leurs écoles respectives. Pour eux, la continuité se situe dans le mouvement ouvrier, dans le « front syndical indépendant » (FSI) pour l'un, et au parti communiste mexicain pour l'autre.

Ils passent plus de trente ans de leur vie au Mexique, dont plus de la moitié sont des années d'activité militante, souvent rémunérée. Leurs activités professionnelles non militantes ne sont pas totalement détachées de cet univers. Ce sont elles qui les conduisent à décider d'émigrer vers les États-Unis, à la fin des années 80 et au milieu des années 90, respectivement. Ils tentent rapidement de rentrer dans l'action collective revendicative, et font l'expérience d'un véritable « choc de cultures » face aux réalités du droit du travail et du mouvement syndical des États-Unis. Nous tenterons de montrer en quoi ce choc tend à renforcer leurs dispositions initiales, déjà fortement enracinées par leur longue expérience du Mexique. Nous verrons en même temps comment un choc similaire est vécu par les immigrants mexicains en général, ce qui va fonder l'intervention syndicale ou para-syndicale des deux hommes.

Nous avons eu recours à des recherches sur les mouvements sociaux et les partis politiques au Mexique, pour repérer les éléments essentiels qui se sont cristallisés dans les dispositions des militants et de la population ayant émigré vers les États-Unis (Gabaccia, 1988, proposait une démarche analogue au sujet des immigrants siciliens). Il est notamment indispensable de caractériser le régime politique du Mexique dans la période considérée comme un système solidement appuyé sur des structures corporatives d'où émane le parti hégémonique (PRI) qui se maintient durant

plusieurs décennies (Chevalier, 1988, Gibson, 1997) ; le volet ouvrier du dispositif est le syndicalisme officiel ou « *charrismo* » (« *sindicatos charros* »). C'est dans ce contexte que l'on peut comprendre le mouvement étudiant de 1968 (Lempérière-Roussin, 1989), et ses suites dans le monde du travail, que nous allons évoquer dans le cadre de la description des deux trajectoires. Un autre élément essentiel est la transition entamée à la fin des années 80, où la crise économique fragilise le PRI. Ce dernier tente de se convertir au néolibéralisme tout en maintenant les instruments de son hégémonie (Bruhn, 1996, Gibson, 1997). Le champ des mobilisations sociales et la configuration des partis politiques connaissent alors d'importantes transformations (Crespo, Silvy, 2001, Combes, 2006, Trevizo, 2006). Ces éléments historiques sont constitutifs de l'expérience des militants étudiés, et dans une certaine mesure de celles des immigrés arrivés aux Etats-Unis dans la même période qu'eux (années 80-90), et même en un sens, de celles des immigrés les plus récents, puisque les pratiques de la grève et de la manifestation, et les grands courants politiques, qui existent dans le Mexique immédiatement contemporain, s'enracinent dans ces mêmes phénomènes d'un temps plus long. Passons maintenant à l'examen des trajectoires et des pratiques relevant de la transplantation.

Points communs

Si Jorge Mujica (JM) et Martin Unzueta (MU) sont « avant tout » des militants mexicains, c'est d'abord en termes chronologiques. Tous deux étaient de jeunes adolescents scolarisés dans le « district fédéral » (DF) du Mexique, au moment du massacre de Tlatelolco qui mit un coup d'arrêt brutal au mouvement étudiant de 1968. Cet événement est suivi de plusieurs années où la crainte de la répression l'emporte, mais à partir de 1971, les mouvements étudiants et ouvriers reprennent. C'est à ce moment-là que la vie politique de JM et MU commence réellement, et fait très vite d'eux de jeunes communistes.

Leurs origines influencent très tôt leurs idées. Les deux parents de MU, militants du parti communiste mexicain (PCM), et l'ont exposé assez tôt à leurs idées mais aussi à des pratiques militantes, auxquelles il participe informellement. JM est issu d'une famille de la classe moyenne intellectuelle. Son père, Emiliano Mujica Montoya, né pauvre et devenu économiste, fréquentait un certain nombre d'intellectuels de gauche de l'époque (JM cite notamment Pablo Gonzalez Casanova et répète, comme s'il n'arrivait pas à le croire lui-même, qu'il a grandi entouré de gens qui avaient connu personnellement Che Guevara, même sans l'apprécier beaucoup). JM se trouve ainsi exposé aux idées de gauche modérées et libérales de son père, mais aussi aux débats de toute la gauche entretenus par ses amis. Son engagement communiste ultérieur sera tout de même une rupture avec les options de son père, plutôt positionné à la gauche du PRI et devenu successivement directeur de

l'école nationale d'économie, sous-secrétaire à la présidence de la république, et finalement secrétaire des communications et des transports du gouvernement fédéral de José Luis Portillo (1976-1982).

JM entre à la jeunesse communiste très précisément le 15 juin 1971.

« Je m'en souviens parce que le 10 juin il y a eu la première manifestation dans la ville de Mexico depuis le mouvement étudiant de 1968. Pas une manifestation pendant 3 ans. Et ils nous ont tiré dessus. Un groupe paramilitaire "los Halcones", des jeunes, des drogués, etc. entraînés par l'armée... Et ils ont tué... qui sait combien... 100, 125 personnes... et j'avais 15 ans et ça m'a changé la vie complètement. Je connaissais déjà des gens du comité de lutte et tout ça... et donc 5 jours après je suis entré à la JC. Et ensuite il y a eu tout le processus de dissolution de la JC et de son intégration au PCM... Donc voilà. »

Ses premières activités militantes sont tout naturellement dans le mouvement étudiant, et il s'y engage pleinement, jusqu'à se faire expulser de l'école en 1974, perdant la possibilité de faire des études. Entre temps, l'année 1972 connaît un pic du nombre de grèves, à l'échelle de plusieurs décennies, et le mouvement étudiant et le mouvement ouvrier indépendant développent des pratiques de solidarité. C'est à cette époque que MU devient lui aussi communiste pour de bon, milite dans le mouvement étudiant et se fait expulser de son école à son tour. Ces événements précipitent JM et MU vers le militantisme ouvrier. JM devient assez vite militant permanent au « *Frente Sindical Independiente* » (front syndical indépendant, FSI), tandis que MU est enrôlé dans des activités en milieu ouvrier au nom du PCM.

Jorge Mujica

Le FSI a le plus souvent eu pour objectif de développer des formes de solidarité, et parfois de coordination, entre différentes grèves, dans des entreprises de différentes branches ou régions et à différentes échelles (ainsi qu'avec le mouvement étudiant). Concrètement, le rôle de JM a souvent consisté à aller à la rencontre de groupes de salariés en grève cherchant du soutien, pour mieux faire circuler l'information, établir des réseaux de solidarité, etc. C'est une période très marquante, avec ses nombreuses et fortes grèves, et des départs des syndicats officiels « *charros* » vers les syndicats indépendants.

JM travaille aussi avec le cabinet d'avocats du FSI, dans les procédures de défense des droits des salariés. Vers la fin des années 70, il commence également à se spécialiser dans le domaine de la

santé et de la sécurité au travail, avec un groupe de médecins et autres experts volontaires pour travailler avec des syndicats. Enfin, la « deuxième carrière » qu'il mentionne souvent, celle de journaliste, se déploie en parallèle, ou même dans le cadre de son militantisme. Sa formation intellectuelle familiale et scolaire trouve un prolongement dans les travaux d'écriture qui sont un élément essentiel du militantisme, des tracts à la presse du parti en passant par les communiqués (voire les piges) pour la presse classique, et les activités d'expertise juridique ou de santé.

Ses activités au FSI durent jusqu'en 1978. Le PCM, en passe d'être légalisé, décide d'envoyer un des dirigeants du FSI comme candidat aux élections dans l'état de Guerrero, et JM l'y accompagne pour deux ans d'activités politiques. Après cette période, sa spécialisation dans la santé se poursuit, au point de rencontre entre le syndicalisme, la médecine, le droit, et même l'enseignement, puisqu'il finit par voir son expertise reconnue par l'UNAM⁸, où on lui demande de donner des cours.

Et c'est d'abord cette partie-là de son expérience qui le conduit aux États-Unis. Au début des années 80, il s'y rend quasiment chaque année pour partager son expérience avec des militants californiens et développer des programmes d'hygiène et sécurité en espagnol, en lien avec des campagnes de syndicalisation. Cette période est frustrante du fait de la discontinuité de ce type d'activités aux États-Unis, en son absence. JM se voit offrir l'opportunité de venir travailler de façon permanente en Californie, ce qu'il fait en 1987, avec un visa touristique. Il n'y restera finalement qu'un an, après quoi il accepte un poste dans la presse hispanophone associative à Chicago.

Martin Unzueta

MU, de son côté, s'est consacré très jeune à la propagande et à l'implantation populaire du PCM, en particulier dans des quartiers ouvriers du Nord du DF. La principale exception est la période d'un an et demi qu'il passe à la campagne à Oaxaca, avec femme et enfants. Ses souvenirs précis de ses activités au Mexique sont surtout réactivés lorsqu'on évoque la situation aux États-Unis, comme nous le verrons. Mis à part cela, il se souvient surtout des débats sur l'implantation limitée du PCM (conséquence de la domination écrasante du PRI), de la perspective d'un réel « parti de masse » plutôt que de « cadres », et du processus d'alliances et de fondation du PRD qui en a résulté. Il semble avoir été en phase avec ce projet, ce qui ne l'empêche pas, comme beaucoup dans certains courants du PRD, à se définir sur la base d'idées franchement communistes : scepticisme face aux interprétations non-violentes de la grève et des luttes sociales, conçues comme fondées sur la conscience et la confrontation de classe ; allusion à la dictature du prolétariat ; etc.

⁸ La prestigieuse *Universidad Nacional Autónoma de México* (« université nationale autonome du Mexique »).

MU apprend le métier d'imprimeur, ce qui le conduit à passer une brève période de sa vie en RDA (période de formation et de vie d'étudiant, dit-il). Il exerce surtout ce métier pour le journal de gauche *La Jornada*, où il anime aussi le syndicat. C'est également par ce métier qu'il tentera de migrer aux États-Unis, dans une période économique difficile pour lui comme beaucoup de Mexicain, les années 90 - et plus précisément 1994, année d'application de l'accord NAFTA. Il est peut-être parti fin 1993, car il dit n'avoir vu que quelques images télévisées du soulèvement zapatiste du Chiapas, début 1994 (il n'est de toutes façons pas au Chiapas). Une fois stabilisée sa situation d'imprimeur à Chicago, il fait venir sa famille.

Ces deux trajectoires sont en partie divergentes, mais leurs points communs sont significatifs. Leur entrée dans le militantisme se fait au même âge (environ 16 ans), au même moment (71-72, comme un second 68 mexicain) soit dans la même génération, à peu près au même endroit (le DF), dans le même milieu (étudiant), et dans le même courant (communiste). Aucun des deux ne s'absorbe totalement dans une seule organisation, une seule spécialité, ni même dans le militantisme en général ; et en même temps le militantisme est très présent dans leurs vies, à toutes les étapes ou presque. JM et MU ont vécu entre 30 et 40 ans au Mexique, dont la moitié comme militants, ce qui constitue une longue période d'accumulation d'expériences et de formation d'un certain rapport à la société et aux pratiques de mobilisation. On peut déjà déceler l'importance accordée au principe d'organisation des salariés et de la population, et aux idées et institutions fondamentales d'une conception marxiste du monde et du militantisme. Mais nous venons aussi de souligner la diversité au sein de leurs trajectoires, où ils ont été confrontés à des situations variées, et amenés à développer des liens entre différents univers sociaux, bien au-delà d'une activité purement mise au service d'une seule structure ou d'un seul milieu. L'intensité du militantisme se combine à cette souplesse pour contribuer à expliquer les trajectoires migratoires⁹, qui sont également imbriquées dans les trajectoires de militants. En s'éloignant du Mexique, JM poursuivait un projet militant, et MU ne laissait pas ce type de projet derrière lui, comme la suite l'a montré. Nous allons maintenant voir comment cette expérience migratoire a conforté les deux hommes dans une conception du militantisme, qu'ils n'ont peut-être jamais autant interrogée que dans leur découverte des réalités sociales des États-Unis.

⁹ D'autres éléments, y compris des éléments économiques et d'intérêt familial (éducation...), sont assurément entrés en jeu.

Des expériences migratoires qui confortent une conception des luttes sociales

« Quand [le salarié mexicain] pense "grève", il pense qu'on va mettre des chaînes à l'entrée de l'entreprise, qu'on va la fermer, et qu'on va y mettre les drapeaux rouges et noirs... Rouges et noirs [juron étouffé] ! Péché capital aux États-Unis... » -

JM

Après une expérience si forte et prolongée du militantisme au Mexique, et une migration liée à ce militantisme ou associée à lui, on ne laisse pas simplement sa « formation » derrière soi pour se fondre dans l'une des traditions de l'action collective existant aux États-Unis. On commence par découvrir les décalages, les différences entre les deux sociétés, dans le domaine des organisations et des mobilisations sociales mais aussi sur le plan du droit du travail et du droit syndical, par exemple. Dans les récits de MU et JM, le vrai « choc de cultures » se situe là. Après avoir évoqué les moyens dont l'État mexicain dispose contre les grèves les plus gênantes, JM explique :

« Mais la constitution protège aussi les grévistes. La constitution vient d'une révolution où le mouvement ouvrier a joué un certain rôle, [...] et par exemple au Mexique il est interdit d'embaucher des remplaçants, de briser la grève... et grève, ça veut dire fermer l'usine, pas comme ici aux États-Unis, où la grève signifie que toi personnellement, tu arrêtes de travailler. Au Mexique c'est arrêter la production. Et donc malgré les histoires de grèves [déclarées] "inexistantes" [par l'État], la production tu l'arrêtes quand même, et c'est une arme incroyable pour les travailleurs. »

Ce que nous voulons montrer par cet exemple, n'est pas seulement la réalité des différences et la validité du raisonnement de JM, qui peut de toutes façons être discuté, mais aussi la force de conviction qui le porte, la persistance d'une telle lecture sur les différences entre les deux pays, vingt ans après l'arrivée de JM à Chicago. Plus que comme de simples différences, celles-ci sont d'emblée vécues comme des problèmes, non seulement par les militants quasi-professionnels que sont JM et MU, mais aussi les « simples » salariés qui forment la majorité des migrants :

« Le salarié mexicain, quand il pense "grève", il pense "fermer l'usine". Quand il pense "heures supplémentaires", il pense "salaire à 200%" (ici non, c'est seulement 150%). Alors il pense qu'on est en train de le voler, de ne pas le payer complètement... S'il travaille le dimanche, au Mexique c'est 300%... Etc. etc. Il y a beaucoup de

différences, qui amènent les gens à penser que les syndicats d'ici sont en train de les trahir, ou sont très mauvais, ou ne savent pas se battre, ou sont vendus à l'entreprise, parce qu'ils viennent du contexte syndical et légal mexicain... où ton syndicat ne te dira pas de ne pas faire grève »

L'expérience de la migration, pour ces militants communistes comme pour un certain nombre de salariés ayant une expérience de la grève, produit donc des effets de renforcement des dispositions formées au Mexique, même si elle y pose en même temps certains obstacles bien réels. Certes, tous les salariés mexicains ne s'identifient pas à la pose de drapeaux rouges et noirs sur leur entreprise en grève, mais il est certain que beaucoup ont rencontrés ce geste dans leur vie (sans que ces symboles deviennent nécessairement négatifs), et de nombreuses autres pratiques qui l'accompagnent.

Des salariés immigrés en situation paradoxale

Les remarques sur les attentes des salariés en termes de rémunération sont particulièrement instructives. D'un côté, ces attentes peuvent les mettre en porte-à-faux avec les syndicats quand ils existent. Mais cela nous conduit également à remarquer qu'elles ne seraient pas aussi fortes si ces mêmes syndicats étaient pleinement en contact avec les salariés immigrés, à la fois pour leur expliquer la situation locale et pour prendre en compte leurs attentes. De l'autre, le malentendu peut déboucher sur une lutte bien réelle pour des augmentations de salaires. Et c'est parfois à ce moment-là qu'intervient un autre obstacle évoqué par JM ci-dessus : le syndicat qui dit « de ne pas faire grève », ou plus précisément en l'occurrence, les clauses de suspension de droit de grève (« *no-strike clauses* » ou « *pledges* ») bien souvent incluses dans les contrats collectifs ces dernières décennies¹⁰. Dans certains cas, ce n'est que le jour où ils décident de revendiquer ce qu'ils considèrent comme leur dû, qu'ils découvrent qu'un syndicat est en place sur leur lieu de travail, et que le contrat les empêche de faire grève légalement. La combativité naissante peut en être refroidie, ou au contraire persister jusqu'à l'obtention de réelles augmentations dans certains cas. Toujours est-il que ce type de scénario conforte sans doute les premières impressions de ces groupes de salariés, et un certain attachement à leurs conceptions préétablies de leurs droits, de la façon de les défendre, et du rôle d'un syndicat.

Comme le rappellent JM et MU, au Mexique, il suffit d'avoir la signature de 20 travailleurs pour constituer un syndicat local. La principale entité qui résiste à la syndicalisation avec des moyens

¹⁰ Pour un bilan récent de l'importance de ce phénomène dans les États-Unis contemporains, voir par exemple Debouzy (2009). Dans le chapitre sur « les droits des travailleurs », l'auteur estime que près de 100% des conventions collectives contiennent des « *no-strike pledges* ».

légaux est l'État, qui peut refuser d'enregistrer officiellement ce syndicat, et les gouvernements du PRI le faisaient régulièrement à l'époque de la remontée du syndicalisme indépendant, à laquelle JM et MU y ont contribué. La violence répressive pouvait prendre le relai dans les situations de confrontation forte. JM reconnaît au passage la différence que cela fait avec les États-Unis (« *Au départ, la structure légale ne te permet pas de travailler comme on est habitués à travailler au Mexique. D'un autre côté, ici ils ne te tuent pas. [rire]* »). C'est en quelque sorte une raison de plus pour essayer d'organiser les salariés « comme au Mexique ».

Jouer sur le droit et organiser « tout le monde »

Rappelons que JM a souvent mené en parallèle des activités d'organisation des salariés et de solidarité syndicale, et d'assistance juridique dans des procès de droit du travail. Ces approches impliquent, pour lui, de ne pas se contenter de connaître le droit tel qu'il est, mais aussi de chercher à pousser le plus loin possible pour l'interpréter en faveur des salariés, et à tenter d'agir dans les zones grises du droit. Il raconte par exemple sa rencontre avec les salariés qui travaillaient pour le syndicat mexicain des artistes (regroupant notamment des célébrités du cinéma ou du théâtre de l'époque). Leur employeur avait beau être une organisation syndicale, ils étaient malgré tout des salariés, et estimaient qu'ils avaient des raisons de se plaindre. JM a finalement participé à l'organisation d'une grève contre le syndicat, un casse-tête du point de vue juridique, mais une lutte bien réelle. Plus généralement, la clandestinité du PCM et l'action de l'État vis-à-vis des syndicats (coopération avec les *charros*, reconnaissance sélective et répression des indépendants) plaçaient le FSI et des militants comme JM et MU dans l'obligation de travailler en partie hors du cadre de la loi. Somme toute, on peut comprendre que leur arrivée aux États-Unis les incite à profiter de la modération de la répression (dans son niveau et dans ses formes) pour étendre les droits des salariés et leurs marges de manœuvre réelles, plutôt que d'adopter purement et simplement le légalisme qui domine le mouvement syndical des États-Unis. S'il leur a été possible d'organiser des syndicats indépendants dans le contexte du Mexique des années 70, il peuvent ne pas considérer la loi des États-Unis comme un obstacle absolu à l'organisation des salariés immigrés, avec et souvent sans papiers, de Chicago.

Déjà, dans le contexte mexicain, à chaque fois que le FSI rencontrait une controverse sur le bien fondé de la syndicalisation de telle ou telle catégorie d'actifs, la règle qui s'appliquait en dernière analyse était de « syndiquer tout le monde ». Ces controverses pouvaient relever du droit, comme par exemple face au vide juridique de la constitution sur les salariés n'appartenant ni à l'industrie ni à l'administration publique¹¹. Le FSI a par exemple participé à organiser les employés de banque.

¹¹ L'article 123 de la constitution mexicaine, qui date de 1917, protège le droit des salariés à s'organiser, comporte un alinéa A pour le secteur industriel et un alinéa B pour les salariés *de gobierno* (de l'administration publique).

Mais des controverses d'analyse sociale pouvaient aussi se mêler à ces questions juridiques : comment considérer les travailleurs agricoles, et les paysans petits propriétaires ? Là encore, le FSI avait tendance à éviter les analyses simplistes et centrées sur le monde ouvrier au sens strict, et à « voir des salariés partout » (quitte à faire des distinctions à l'intérieur même d'une branche de l'économie comme l'agriculture), salariés qu'il s'agissait donc d'organiser. On retrouve une certaine méfiance envers les interprétations établies lorsque MU nous parle du *National Labor Relations Act* en vigueur aux États-Unis :

« Malheureusement, les lois [qui protègent les travailleurs] sont très faibles¹², mais elles laissent de la place pour une grande quantité de spéculations. Par exemple – ça c'est un article que j'adore – l'article 7, les syndicats l'utilisent pour organiser les gens, parce qu'il dit que tous les travailleurs ont le droit de s'organiser comme ils le souhaitent pour défendre leurs droits. Alors les syndicats disent, "Ah ! L'article 7, il est à nous !". Mais... non, là ils se trompent complètement. Cet article, il appartient à tout le monde¹³, parce qu'on peut l'utiliser non seulement pour avoir un contrat collectif, mais aussi pour améliorer les conditions de travail, établir une relation sérieuse avec le patron, pour changer les conditions de sécurité... c'est stupide de le voir du point de vue des syndicats, en tout cas je pense qu'ils ne le voient pas bien, parce que s'ils diffusaient plus l'idée que les gens peuvent s'organiser eux-mêmes, ils auraient plus de gens qui pourraient s'organiser avec eux. »

Nous avons déjà évoqué l'attachement persistant de JM et MU à une certaine conceptions marxiste des luttes sociales comme confrontations de classe, mais sur le plan concret et quotidien, leur action semble surtout guidée par un souci d'organiser largement les salariés et la population (immigrée, en l'occurrence), et de favoriser l'auto-organisation. C'est sur cette base qu'ils formulent leurs critiques envers d'autres professionnels de l'action collective parmi les immigrés. Voici deux extraits d'entretien avec MU :

« Pourquoi est-ce que je voudrais avoir un monstre comme l'espèce d'agence de Carlos, par exemple... vide ! Avec 10 personnes là-dedans ! Et elle est énorme cette baraque... C'est que Carlos, il n'organise pas les gens. Il se bat, et il est bien actif quand il s'agit d'appeler la presse, "Regardez-moi tel problème"... mais il n'organise pas les gens. Et Ema non plus. »

¹² Littéralement, MU dit « *tan pequeñas* », « si petites ».

¹³ Littéralement, MU dit « *es de la gente* », il est « aux gens », donc aux salariés eux-mêmes et à n'importe quelle forme d'organisation, dans le discours de MU.

« Quand Elvira¹⁴ se retrouve avec Ema, elles commencent à réunir d'autres familles qui sont dans la même situation... Mais elles commencent à parler des "enfants qui ont la citoyenneté" [des États-Unis]. "Les enfants citoyens, les enfants citoyens...". Et nous on se disait, "Mais qu'est-ce que c'est cette histoire, nous on a des enfants qui ne sont pas citoyens, alors ils n'ont pas de droits, ou quoi ?" »

Ces critiques visent souvent des immigrés de première génération comme eux, qui sont plus proches du PRI, mais aussi (dans les exemples ci-dessus) des militants qui se fondent beaucoup plus dans les formes existantes de l'activisme en direction des immigrés latino-américains, que ce soit certains héritiers plutôt radicaux du mouvement Chicano ou les *advocates* du secteur institutionnel (prestation de services, lobbying...). Nous n'aborderons pas ici la question du bien fondé de ces critiques envers chaque groupe (dont on ne saurait de toutes façons juger de façon définitive dans cette étude). Mais nous souhaitons insister sur les représentations auxquelles JM et MU se réfèrent dans leurs relations avec les organisations et activistes de Chicago.

Activités militantes et relations avec les structures existantes à Chicago : développer une activité para-syndicale

Dans les pages qui précèdent, nous avons évoqué plusieurs fois un « choc de cultures » et un de ses effets, la tendance de JM et MU à vouloir entretenir la leur. Mais il a bien fallu qu'ils composent avec ce qui existait à Chicago. Leur attitude vise la prise en compte la plus complète de la présence des immigrés latino-américains, mais elle ne peut éluder la confrontation avec les organisations existantes. MU se souvient par exemple :

« De toutes façons, ça a été une époque d'apprentissage. Je venais du Mexique, où les relations syndicales sont complètement différentes d'ici. [...] A l'époque je n'avais aucune idée de ce qu'étaient les syndicats. Et dans mon activité j'ai affronté plusieurs d'entre eux. J'ai affronté le Central States Joint Board¹⁵, qui est un des syndicats les plus corrompus qui existe en Illinois ».

14 Les trois personnes citées appartiennent à d'autres courants ayant des relations difficiles (mais quand même coopératives, dans le cas de Carlos) avec celui de Martin.

15 Le *Central States Joint Board* est une organisation qui prend en charge différents fonds (de pensions, de santé...) au nom de plusieurs unions locales syndicales. Basée à Chicago, elle a entretenu dans la région des liens avec des figures politiques des deux partis. Elle a une réputation de corruption confirmée notamment par des condamnations au début des années 2000.

Durant ses premières années à Chicago, MU travaille comme imprimeur. Il développe une activité syndicale sur son lieu de travail... et finit par perdre son emploi pour cette raison. Le syndicat engage des procédures en sa défense et parvient à lui trouver de l'argent pour maintenir ses revenus temporairement. MU se plonge dans le droit du travail des États-Unis et contribue aux activités d'une petite équipe qui apporte un soutien dans ce domaine aux travailleurs immigrés, et notamment aux nombreux sans-papiers. Il collabore, dans cette première expérience para-syndicale, avec des militants qui lui ont été présentés par des connaissances personnelles. Cette expérience dure tant que dure l'argent que le syndicat lui verse... mais il décide de la poursuivre au-delà. Peu à peu, il développe des relations aussi bien avec de nombreux immigrés de Chicago, qu'avec un certain nombre de syndicalistes (il évoque de bons rapports avec UE16, déjà, mais aussi SEIU, USW et d'autres unions locales de grandes fédérations ; ses rapports avec UFCW sont plus compliqués selon les unions, les personnes et les périodes). Son rôle consiste le plus souvent à servir d'intermédiaire entre les salariés et le syndicat en place sur leur lieu de travail (on reconnaît ici un dysfonctionnement déjà évoqué). Contacté par les salariés immigrés, il use de son expertise sur les points de droit les concernant (notamment sa connaissance des droits des sans-papiers) pour éviter que les syndicats ne manquent une occasion de les défendre, en cas de licenciement abusif par exemple. Ce rôle est souvent efficace, et lui permet de commencer à se faire une réputation de part et d'autre.

Dès les premières années où il n'est plus un simple salarié, MU semble donc à la fois s'insérer dans le contexte local et y apporter quelque chose qui n'y était pas. Voici comment il réagit quand il est sollicité par UE pour une collaboration plus régulière comme *organizer* :

« UE m'a proposé de me donner un salaire pour que je les aide. Alors j'ai commencé à les aider mais en fait, ils voulaient travailler comme un syndicat, avec moi. Moi, non... [rire] Alors j'y suis allé plusieurs fois, mais je leur ai dit "Je ne travaille pas comme ça... donnez-moi une chance... je sais que je peux faire plus de choses à ma façon, qu'en faisant comme vous faites." Et ils m'ont dit "On va voir". »

MU passe tout de même quelques mois à faire un travail d'*organizer* syndical plus ou moins classique, et c'est ce qui l'amène à se confronter au *Central States Joint Board*, dans une entreprise

16 *United Electrical, Radio and Machine Workers of America*, syndicat resté en dehors de la grande fusion des deux principaux courants syndicaux au sortir de la seconde guerre mondiale, notamment pour son refus des purges anti-communistes qui l'accompagnaient. Ayant subi à la fois les difficultés générales du mouvement ouvrier et les attaques persistantes du courant principal, ses effectifs se sont réduits, mais son implantation locale n'est pas toujours sans effet, notamment à Chicago. Il fait partie des syndicats qui se veulent attachés à une certaine radicalité dans les mobilisations de classe, et à une certaine démocratie interne fondée sur le contrôle par les membres.

qui aura son moment de célébrité nationale en 2008 et sur laquelle nous reviendrons, *Republic Windows & Doors*. MU participe à la campagne qui fait décertifier le *Board* dans l'entreprise, et le remplace par UE. Mais il préfère reprendre ses activités autrement, quitte à gagner sa vie indépendamment de cela (dans un projet d'aide à la réinsertion de chômeurs). Et les effets de son militantisme le font à nouveau remarquer, par deux Chicagoans qui souhaitent construire une sorte de *worker center* (organisation para-syndicale) dans un esprit mêlant *community organizing* et *advocacy*. Il rejoint donc le *Chicago Workers Collaborative*, où il tente de poursuivre son activité comme il l'entend, tout en étant payé.

La coopération et l'autonomie

Malgré certaines confrontations inévitables, le but recherché semble donc être le maintien d'une certaine autonomie, combinée à un esprit de coopération avec divers partenaires. Cette approche a tendance à rendre la trajectoire de MU comme de JM quelque peu chaotique, ce qui s'explique ainsi selon JM :

« Il y a tout un éventail de réponses. Depuis les gens qui disent d'entrée, "On ne peut pas, ça ne nous intéresse pas, on n'a aucune idée de comment on pourrait bien se lancer dans une chose pareille...", jusqu'à ceux qui disent, "Bon, on peut faire un programme interne d'éducation pour nos membres...", qui veulent transformer [ton projet] en autre chose. Et puis il y a ceux qui disent "Bonne chance, le jour où vous y arrivez, prévenez-moi, parce que ça m'intéresse beaucoup mais je ne vois pas par où commencer !"... et puis ici, UE, qui lance un programme sur la base de ma personne et d'une conjoncture politique. »

Ce témoignage résumé confirme le caractère spécifique de la conception du militantisme de JM et MU. La conjoncture évoquée par JM en 2008 est celle des « *social security no-match letters* »¹⁷. Leur validité était alors contestée mais elles étaient régulièrement utilisées par certains employeurs pour menacer, sanctionner, voire licencier leurs salariés (sans parler des risques d'intervention des agents de *Immigration and Customs Enforcement*). Ces lettres étaient donc devenues un domaine d'expertise de militants comme JM et MU, d'où la confiance qui pouvait leur être accordée, en l'occurrence par UE, mais aussi par d'autres organisations et de nombreux salariés.

¹⁷ Le *Department of Homeland Security*, s'étant procuré une base de données sur les numéros de *social security*, avait lancé un programme de vérification des données fournies par les entreprises, et d'envoi de « *no-match letters* » quand elles ne concordaient pas. La base de données étant ancienne et la constitutionnalité de la procédure contestée, il existait des moyens de lutter contre le licenciement de salariés syndiqués ayant fait l'objet d'une lettre. Le règlement du DHS dont dépendaient les lettres a été annulé fin 2009.

Au fil des années, JM et MU ont donc bien appris à fonctionner dans le contexte local, plus ou moins comme consultants para-syndicaux. Mais si l'on prend en compte l'ensemble de leur trajectoire, elle aussi souvent marquée, pour reprendre les mots de JM, par « la combinaison du militantisme, avec un travail salarié, pour lequel tu ne touches pas un salaire de militant ». Pour lui, c'est surtout la presse, mais aussi différentes activités concernant la santé et qui n'avaient pas forcément grand chose de militant ; pour MU, on pense à sa tendance déjà évoquée à maintenir une certaine continuité de son intervention, malgré une discontinuité des rentrées d'argent et une relative diversité de leurs sources. On pense aussi à une séquence qui se répète avec une certaine insistance chez l'un comme l'autre, depuis leur expulsion de l'école : celle de l'entrée dans un emploi non militant, suivie à plus ou moins long terme par une activité syndicale débouchant sur un licenciement. Cette attitude nous paraît témoigner d'une volonté de ne pas laisser la recherche de moyens de subsistance et d'activité leur imposer de trop grandes concessions dans la définition de cette même activité.

Cet effort de dissociation a parfois un prix, on vient de le rappeler. Il débouche aussi, dans certains cas quelque peu extrêmes, sur un quasi-détournement de fonds : au début des années 90, JM organise un programme de cours d'éducation civique et d'anglais pour les bénéficiaires du processus d'amnistie¹⁸ de 1986. Diverses organisations reçoivent des fonds en vertu de la loi d'amnistie, pour ce type de programmes, et en l'occurrence il s'agit d'une organisation du domaine de la santé, l'association pulmonaire de Chicago¹⁹. Mais JM ne s'est pas contenté d'organiser des séances de formation et d'expliquer aux « élèves » quels étaient leurs droits :

« On est allés bien plus loin que ça, on a organisé les gens en fait, en utilisant le programme de l'association et l'argent de la politique d'immigration, pour les amnistiés. On a commencé à organiser des travailleurs. On a organisé des comités d'hygiène et sécurité par "code postal". Donc on a eu le comité d'hygiène et sécurité de Pilsen, de Humboldt Park²⁰, de Little Village²¹... etc. C'était pas des comités d'entreprise, mais de la communauté. [...] On a essayé de "vendre", entre guillemets tout ça aux syndicats, pour qu'ils les organisent syndicalement, mais c'étaient trop de travailleurs, ils ne pouvaient pas... On en est venus à avoir 4000 travailleurs là-dedans... c'était un monstre... Et ça a tellement bien marché que l'association

¹⁸ En 1986, le *Immigration Reform and Control Act* comprenait une série de mesures, dont "l'amnistie" d'un certain nombre d'immigrés sans-papiers sous certaines conditions.

¹⁹ Probablement la *Respiratory Health Association of Metropolitan Chicago*.

²⁰ Quartier situé au Nord-Ouest du centre de Chicago, habité en grande partie par des Portoricains (et des immigrés latino-américains dans une moindre mesure).

²¹ Le plus grand quartier latino-américain de la ville de Chicago, aussi appelé *La Villita* en espagnol, se situe au Sud-Ouest du centre – comme Pilsen, mais plus loin dans la même direction.

pulmonaire nous a viré, parce que le programme ce n'était pas d'organiser des salariés... »

Ce cas est assez extrême pour être comique pour JM lui-même. Il constitue une nouvelle illustration de la poursuite d'un objectif, organiser les salariés latino-américains, et de l'appropriation des ressources accessibles pour l'atteindre, même de façon atypique. Les nombreux décalages rencontrés par JM et MU ont trait à l'expérience migratoire, qui est liée aux difficultés à trouver des sources de revenus réguliers pour les activités qui les intéressent (JM dit qu'il est presque « mort de faim » à chercher à poursuivre les activités qu'il était venu construire dans la santé).

Apprendre et enseigner

Sous une forme ou un autre, ces deux termes reviennent souvent dans les récits de vie militante de MU et JM. Que la relation professeur-élève soit littérale ou non, elle semble avoir vocation à devenir réciproque. JM affirme par exemple :

« Évidemment il faut bien apprendre à travailler comme on fait ici. Maintenant, nous a toujours eu l'idée, en bons Mexicains, qu'ici on travaille très mal. [...] il faut apprendre et adapter les méthodes, comment combiner les deux, comment combiner la situation, l'ordre juridique d'ici, avec les connaissances organisationnelles et autres qu'on apporte du Mexique. Parfois on peut les combiner, parfois c'est pratiquement impossible, mais... l'intention c'est un peu, apprendre mais aussi enseigner, à différents secteurs [et des deux côtés]. »

« Donc j'aimerais avoir un cours où je pourrais, chaque semaine, donner un cours de syndicalisme mexicain, de lois mexicaines du travail, aux syndicalistes des Etats-Unis. On a jamais pu le faire comme il faut, on a fait des conférences/discussions ici et là, mais il faudrait les former tous ! »

De son côté, lorsque MU nous raconte l'intérêt d'un de ses collègues du CWC pour l'histoire des mouvements non-violents, et rappelle sa propre conception de la violence inévitable dans la confrontation de classe, concède :

« C'est peut-être mon défaut de parti, et c'est peut-être son défaut de community organization... je sais pas... j'ai mon expérience, que je me suis formée moi-même, et... pour avoir été dans le CWC, j'ai vu et j'ai fait moi-même l'expérience de beaucoup de

choses qu'on peut faire avec l'aide de la communauté. Si la communauté est organisée elle est vraiment forte, et même plus forte que beaucoup d'organisations reconnues, comme des syndicats... le problème est, comment la maintenir unie par une conscience. [...] Mais ce qu'il a lui et ce que j'ai moi, ça se conjugue. »

Si ces discours n'étaient pas largement sincères, on voit mal comment MU et JM seraient parvenus à se faire une place autre que marginale dans le monde de l'action collective revendicative à Chicago. Mais ils ne font pas oublier les situations réellement conflictuelles, et laissent transparaître la persistance de convictions anciennes, réactualisées dans le contexte des États-Unis d'aujourd'hui. Nous allons tenter de présenter les perspectives critiques qu'ils formulent et construisent dans le cadre de leur activité.

L'argent et les « agences »

JM considère le fait de « transiter » entre différentes organisations comme un effet du choix de travailler avec « la communauté immigrée », latino-américaine et mexicaine en particulier. Il ne s'agit pas de particularités d'une « communauté », mais de ce qu'il y a de particulier à chercher à travailler avec la population en général, sans créer une barrière entre elle et le milieu organisé, en l'organisant elle-même.

« La dynamique de la communauté immigrée t'oblige à entrer dans différentes organisations. J'ai l'idée, la "théorie"... que la communauté latino-américaine en général n'a pas d'organisations propres. Ce qu'il y a, ce sont des agences. Aux États-Unis, et aussi dans d'autres pays mais particulièrement aux États-Unis, toutes les luttes populaires se terminent en se transformant en organisations non-lucratives "non profits". [...] Dans la communauté latino-américaine, il y a eu un tas de luttes, et elles se sont transformées en agences. Casa Aztlán, c'est une agence. Qu'on le veuille ou non, c'est une agence. Une école, un centre d'éducation /de formation pour activistes, mais une agence quand même. [...] Chaque lutte qu'il y a eu est devenue une agence qui fournit des services. Le mouvement se transforme en agence et il ne reste aucune organisation de la communauté. »

Le fait que JM emploie le mot « communauté » pour expliquer sa volonté d'organiser toute une population, sans se limiter à certains lieux de travail par exemple, témoigne d'une adaptation sinon aux pratiques qui se rencontrent aux États-Unis, du moins à un certain langage. Mais il l'emploie un peu contre ce langage lui-même, puisque les *community organizations* tendent selon lui à devenir

des prestataires de services, ce qui va contre sa conception du principe d'organisation. Et les agences dont il ne se satisfait pas, se maintiennent parce qu'elles reçoivent des dotations d'argent, « pour développer tel ou tel type de programme particulier... mais très rarement avec l'idée de créer de nouvelles organisations, avec l'idée que ce soient des organisations de la communauté, plus que des agences ». Tout en reconnaissant tous les deux que c'est très difficile, JM et MU ont tendance à en conclure qu'il faut rompre avec cette façon d'obtenir des ressources financières, et en trouver d'autres. Leur parcours montre déjà leur grande capacité à aller le plus loin possible pour organiser la population sans se passer complètement de ressources institutionnelles, mais ils éprouvent les limites des possibilités ainsi ouvertes, et la persistance d'une compétition destructrice pour les ressources disponibles, qui sont limitées. S'il est une solution, elle est encore à chercher du côté du principe d'organisation lui-même, avec l'idée de développer, comme dit MU, des associations « basiques » autofinancées, aux revendications elles aussi « basiques », au double sens de « modestes » et « fondamentales ». De leur propre aveu, ils n'ont pas encore réellement tenté d'explorer cette piste.

Le syndicalisme et la communauté

Au fil des discussions sur ces obstacles, MU tend à insister sur son besoin d'indépendance y compris vis-à-vis des syndicats. Lorsque l'on évoque les projets concrets, JM et lui n'envisagent pas pour autant de rompre toute relation de coopération. C'est donc en restant dans l'optique du parasindicalisme qu'ils imaginent de nouveaux liens parmi les salariés et la population, la « communauté ». Cet univers de pratiques n'est pas nouveau, si l'on pense par exemple à l'expérience de *Justice for Janitors*. Au-delà de campagnes syndicales associant ponctuellement la communauté, JM et MU s'intéressent à diverses expériences de syndicalisme atypique, qui pourraient pérenniser les liens en dehors d'un lieu de travail ou de la relation avec un employeur donné. Confrontés à une grande population de travailleurs journaliers recrutés via des agences, ils se penchent sur la syndicalisation des journalistes *free-lance* dans la *National Writers Union*. Ils sont convaincus de l'idée d'organiser des syndicats territoriaux, de quartier par exemple. Et les lois protégeant le droit à s'organiser, on l'a vu, leur font nourrir l'espoir de contourner certains des principaux obstacles à l'activité syndicale. Ils évoquent des tentatives récentes d'associer des travailleurs pour faire signer des contrats, mêmes peu contraignants, aux employeurs – voire de lancer des grèves sur cette base, chez ceux qui n'appliquent même pas la loi en vigueur. Si l'on peut discuter de la validité de ce qu'ils admettent en grande partie être des « spéculations », ces éléments consolident le portrait que nous avons tenté de dresser de ces deux militants, qui expriment la volonté de développer l'auto-organisation et l'auto-financement parmi les travailleurs immigrés.

Pour terminer sur une série d'éléments qui nous permettent de relier nos remarques sur des trajectoires individuelles et les phénomènes les plus larges, nous allons présenter succinctement un exemple de mobilisation survenu peu après les entretiens cités, et qui nous paraît particulièrement significatif.

4 - Une mobilisation à échelle restreinte et sa portée à plus grande échelle : Republic Windows & Doors

L'une des mobilisations de salariés immigrés qui a fait le plus de bruit mis à part le mouvement de 2006 lui-même, est une lutte menée localement, à Chicago, dans une petite entreprise, mais dont la population américaine dans son ensemble a entendu parler en 2008 : l'occupation de l'entreprise « Republic Windows and Doors ». Cette lutte, comme un certain nombre d'autres relativement connues dans des contextes plus locaux, a été nourrie par les caractéristiques spécifiques des immigrés latino-américains récents. Dans le contexte du choc de la première année de la crise et de l'événement électoral important constitué par la victoire de Barack Obama, une grève avec occupation (mode d'action extrêmement rare dans l'histoire américaine, à l'exception d'une vague importante dans les années 30 et quelques épisodes dans les années 60-70) a été déclenchée par l'annonce soudaine de la fermeture de l'établissement. Cette annonce brutale était redoublée par le refus de l'employeur de verser les compensations prévues par la loi (aussi limitées soient-elles). Cette infraction n'aurait sans doute pas suffi à populariser cette lutte dans les proportions qui ont été atteintes (large médiatisation, nombreuses déclarations de soutien, qui finissent par être ralliées par le président-élu lui-même). C'est la découverte d'une cause essentielle de la fermeture de l'entreprise, le refus de *Bank of America* de prolonger son crédit, qui a donné le ton des discours des grévistes et a fait de leur sort un exemple criant de certains effets de la crise sur les salariés (et en particulier, des effets perçus comme excessifs donc évitables, contrairement à la crise elle-même). Les grévistes ont obtenu gain de cause, et ont entrepris d'assurer un avenir à leur activité.

Nous établissons un lien avec l'immigration latino-américaine par le même type de raisonnement que celui du mouvement de 2006 : beaucoup de participants étaient des immigrés d'Amérique latine, et le choix de leur mode d'action était au moins autant lié à cette caractéristique qu'à celles du syndicat UE qui les organisait. Et le rôle de *militants* immigrés y apparaît aussi, puisque comme nous l'avons vu, certains d'entre eux, dont MU, ont participé à la campagne qui a vu UE s'installer

dans l'entreprise en 2004. Le fait que cette campagne ait permis de supplanter une organisation emblématique de la corruption qui caractérise à des degrés divers le mouvement ouvrier de l'après-guerre et en particulier dans le Midwest, le Central States Joint Board, n'est que plus révélateur d'une transformation de structures relativement bien enracinées dans le contexte local, par des populations et des militants porteurs d'autres ressources et d'autres pratiques.

Une dernière remarque nous renverra aux développements de cadrage sur les représentations de la société. Un des éléments clés de la popularité de cette lutte, en tout cas on peut le penser et ceux qui l'ont organisée le pensaient, a été la présentation des enjeux exclusivement comme des enjeux du monde du travail, et de l'attitude des banques dans la crise... c'est à dire absolument pas spécifiquement comme une grève de travailleurs *immigrés* (dont certains seraient sans papiers). Cela éclaire un peu plus la signification ambiguë de la relative légitimité des figures des minorités ethniques : c'est un ensemble de figures dont *l'existence* est bien plus reconnue que celle des salariés comme classe sociale, mais qui sont *stigmatisées* par rapport au salarié « moyen ». Le surgissement de cette figure dans le contexte évoqué aurait sans doute risqué de brouiller les autres enjeux et d'empêcher la solidarité. Alors même que la mobilisation en question est clairement d'abord salariale, si l'on tente de regarder en face le fait qu'il s'agit de salariés étrangers (et a fortiori, pour certains, de sans-papiers), tout semble transfiguré, du point de vue des représentations dominantes.

Notre présentation fait donc apparaître des trajectoires militantes fortement articulées avec le processus migratoire, et où des formes de transplantation se manifestent, y compris sous une forme assez volontariste, mais au-delà des seuls militants formellement organisés. En effet, la problématique de la transplantation paraît adéquate pour mettre en évidence les enjeux d'un certain déracinement (pour filer la métaphore de la vie végétale) et d'un ré-enracinement ailleurs, qui est d'un côté un déplacement lourd de conséquences et de transformations, et de l'autre un phénomène qui maintient une continuité de l'entité vivante qui se déplace, qui porte en elle des ressources constituées dans un contexte distant. C'est à ce titre que la question du retour du 1er mai, que nous avons simplement évoquée en passant, nous paraît particulièrement illustrative : le 1er mai 2006 construit par les salariés immigrés n'est ni tout à fait mexicain, ni simplement américain. Si nous avons peut-être un peu plus insisté sur la continuité que sur la rupture avec le pays d'origine, c'est que nous percevons une tendance inverse, sans doute en partie de l'ordre de l'ethnocentrisme, dans les discours dominants, dans le domaine des mobilisations.

Principaux travaux cités et utilisés :

- Bruhn, Kathleen, « Social Spending and Political Support: The "Lessons" of the National Solidarity Program in Mexico », *Comparative Politics*, Vol. 28, N°2, New York, Ph.D. Program in Political Science of the City University of New York, 1996.
- Chevalier, François, « "La démocratie mexicaine" et son parti dominant : genèse et développements », *Revue française de science politique*, 38e année, n°2, 1988.
- Collomp, Catherine, *Entre classe et nation : mouvement ouvrier et immigration aux États-Unis*, Belin, 1998.
- Combes, Hélène, « Gestion des manifestations dans le Mexique des années 90 », in Fillieule, Olivier, Della Porta, Donatella (dir.), *Police et manifestants : maintien de l'ordre et gestion des conflits*, Presses de Sciences Po, 2006.
- Cordillot, Michel, *Révolutionnaires du Nouveau Monde : une brève histoire du mouvement socialiste francophone aux États-Unis (1885-1922)*, Lux, 2010.
- Crespo, José Antonio, Silvy, Jean-Louis, « Mexique 2000 : l'année de la déroute du parti hégémonique », *Politique étrangère* 66e année, N°1, 2001.
- Debouzy, Marianne, *Le monde du travail aux États-Unis : les temps difficiles (1980-2005)*, Paris, L'Harmattan, 2009.
- Gabaccia, Donna, *Militants and Migrants : Rural Sicilians Become American Workers*, Rutgers, 1988.
- Gibson, Edward L., « The Populist Road to Market Reform: Policy and Electoral Coalitions in Mexico and Argentina », *World Politics*, Vol. 49, N°3, New York, Cambridge University Press, 1997.
- Green, Nancy, « A French Ellis Island ? Museums, Memory and History in France and the United States », *History Workshop Journal*, vol. 63, n° 1 (printemps 2007).
- Green, Nancy, « Concepts historiques des flux migratoires : dualités et fausses découvertes », *La revue internationale et stratégique*, n° 50 (été 2003).
- Green, Nancy, « L'immigration en France et aux États-Unis - Historiographie comparée », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 29 (janvier-mars 1991).
- Gutman, Herbert, *Work, Culture and Society in Industrializing America : Essays in American Working-Class and Social History*, Knopf, 1976.
- Higham, John, *Strangers in the Land : Patterns of American Nativism, 1860-1925*, Rutgers University Press, 2002 [1955].
- Lempérière-Roussin, Annick, « Le mouvement de 1968 au Mexique », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*. N°23, juillet-septembre 1989.
- Noiriel, Gérard, *Le Creuset français : histoire de l'immigration, XIXe-XXe siècle*, Seuil, 1988.

- Pitti, Laure, « Quand une expérience commune de mobilisation fait réseau : l'impact de la guerre d'Algérie dans les reconfigurations militantes en terrain ouvrier, 1956-1975 », Journée d'études « Tout est-il réseau ? », Université Paris 13 (14 mars 2008).
- Pitti, Laure, « Grèves ouvrières versus luttes de l'immigration : une controverse entre historiens », *Ethnologie française*, vol. 37, n° 2 (2001).
- Portes, Alejandro, Rumbaut, Ruben, *Immigrant America : a portrait* (3rd edition), Berkeley and Los Angeles : University of California Press, 2006.
- Rivera-Salgado, Gaspar, Bada, Xochitl, *Mexican migrant civic and political participation in the U.S. : the case of hometown associations in Chicago and Los Angeles and Chicago*, background paper, Washington D.C. : Woodrow Wilson International Center for Scholars, 2005.
- Roediger, David, *The Wages of Whiteness : Race and the Making of the American Working Class*, Verso, 1991.
- Tourette, Lucie, Jounin, Nicolas, Chauvin, Sébastien, « Retour du travailleur immigré » [en ligne], *Mouvements* (publié le 22 septembre 2008, consulté le 18 novembre 2010) <http://www.mouvements.info/Retour-du-travailleur-immigre.html>
- Trevizo, Dolores, « Between Zapata and Che: A Comparison of Social Movement Success and Failure in Mexico », *Social Science History*, 30, 2, 2006.
- Tyrrell, Ian, « Making Nations/Making States : American Historians in the Context of Empire », *Journal of American History* - numéro spécial : « The Nation and Beyond : Transnational Perspectives on United States History », vol. 86, n° 3 (1999).
- Van der Linden, Marcel, « Transnationalizing American Labor History », *Journal of American History* - numéro spécial : « The Nation and Beyond : Transnational Perspectives on United States History », vol. 86, n° 3 (1999).
- Villareal, R. E., Hernandez, N. G. (dir.), *Latinos and Political Coalitions – Political Empowerment for the 1990s*, New York : Greenwood Press, 1991.
- Vonderlack-Navarro, Rebecca, « Mexican hometown associations in Chicago and the Confederation of Mexican federations : experiences of binational civic participation », in Boruchoff, Judith, Chacon, Oscar, et al., *Latino immigrants in the Windy City : new trends in civic engagement*, Woodrow Wilson International Center for Scholars, Washington DC, 2010.
- Weil, François, « Migrations, migrants, ethnicité », in Heffer, Jean, Weil, François, (dir.), *Chantiers d'histoire américaine*, Belin, 1994.
- Zunz, Olivier, « Genèse du pluralisme américain », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 42e année, n° 2 (1987).